



## FAITS SAILLANTS

### DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### Du Conseil municipal ayant siégé de 2021 à aujourd'hui

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, à la séance ordinaire du Conseil Municipal du 6 novembre 2023, il a été résolu de transmettre à tous les citoyens de la Municipalité d'Ormstown, ce rapport des faits saillants du rapport financier, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel qu'audité par la société de comptables professionnels BCGO S.E.N.C.R.L.

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

« À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Ormstown au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le rapport de l'auditeur indépendant est disponible pour consultation au bureau de la greffière- adjointe.

#### Conseil municipal De 2021 à aujourd'hui

Mairesse :	Madame Christine McAleer
Conseiller 1:	Monsieur Thomas Vandor
Conseiller 2:	Monsieur Jacques Guilbault
Conseiller 3:	Monsieur Stephan Ovans
Conseiller 4:	Monsieur Éric Bourdeau
Conseillère 5:	Siège vacant
Conseiller 6:	Monsieur Shane Beauchamp

#### Informations financières

##### LA RÉMUNÉRATION DE BASE A ÉTÉ :

Pour la mairesse:	31 727\$
Pour les conseillers:	77 966\$

##### L'ALLOCATION DE DÉPENSES (50% de la rémunération)

Pour la mairesse:	15 864\$
Pour les conseillers :	38 985\$

#### Résultats aux états financiers au 31 décembre 2022

Excédent de l'exercice :	169 099\$
Total des actifs :	27 306 789\$
Total des excédents, réserves et investissements nets dans les actifs à long terme:	17 705 525\$